

FORMULAIRE de demande d'inscription sur le registre communal

NOM : **Prénom**

né(e) le

Adresse :

Téléphone :

Sollicite l'inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels climatiques ou autres.

Cochez la case correspondant à votre situation :

- en qualité de personne âgée de 65 ans et plus
- en qualité de personne âgée de plus de 60 ans,
- reconnue inapte au travail en qualité de personne handicapée

Cette inscription est facultative et que la radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande.

Déclare bénéficiaire de l'intervention : (réponse facultative)

- d'un service d'aide à domicile

intitulé du service adresse téléphone

- d'un service de soins infirmiers à domicile

intitulé du service adresse téléphone

- d'un autre service intitulé du service

adresse téléphone d'aucun service

Médecin traitant :

Personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence :

NOM **Prénom**

Adresse

Téléphone domicile **téléphone portable**

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Est informé qu'il lui appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de contacter la personne inscrite en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à **le**

Signature

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 6 JANVIER 1978

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels. Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que : 1 -Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur. 2 - Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. 3 -En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées. Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Madame le Maire